

### LISTE DES PRESENTS :

NOM PRENOM	POSTE	ADRESSE MAIL
Jean-Marie GUERO	Conseiller Municipal Délégué à la Vie des quartiers	<a href="mailto:jm.quero@ville-sgla.fr">jm.quero@ville-sgla.fr</a>
Laurent BOIVIN	Maire-adjoint à la Communication et au Numérique	<a href="mailto:l.boivin@ville-sgla.fr">l.boivin@ville-sgla.fr</a>
Annie LECLERC	Maire-adjointe aux Affaires sociale et au Logement	<a href="mailto:a.leclerc@ville-sgla.fr">a.leclerc@ville-sgla.fr</a>
Pierre RAGOT	Responsable Communication et Vie des quartiers	<a href="mailto:p.ragot@ville-sgla.fr">p.ragot@ville-sgla.fr</a>
Chantal MONTEIRO DA ROCHA	Membre du comité de quartier des Folies	
Gérard LECHERF	Membre du comité de quartier des Folies	
Eliane SIRIN-WIENER	Membre du comité de quartier des Folies	
Vincent CORLIER	Membre du comité de quartier des Folies	
Fernanda ALMEIDA	Membre du comité de quartier des Folies	
Josiane LEMONNIER	Membre du comité de quartier des Folies	
Damien PILLOT	Membre du comité de quartier des Folies	
Adil BENABID	Membre du comité de quartier des Folies	
Quentin DANGERE	Membre du comité de quartier des Folies	
Lucienne MAILLEFER	Membre du comité de quartier des Folies	
Gérard et Christiane TOUFLET	Membre du comité de quartier des Folies	
Eric et Marie-Lou NOLBERCZAK	Membre du comité de quartier des Folies	
Kassandre BEILLEVERT	Membre du comité de quartier des Folies	
Roland de Pothuau	Membre du comité de quartier des Folies	

Mivia STETTEN PIGESSE	Membre du comité de quartier des Folies	
--------------------------	--	--

### 1°/ Rappel des questions abordées lors de la dernière séance

**5 rue Pierre Curie : squat, bruit, incivilités :** Les habitants font savoir qu'ils sont à bout, expliquant que la PM est passée mais n'a rien fait. La situation menace de dégénérer, certains menacent de mettre le feu au squat. Ils veulent savoir où en est la procédure de bien vacant et d'expulsion des squatteurs.

Une procédure pour bien vacant a été lancée par la mairie avec enquête de voisinage pour savoir si le bien avait un propriétaire connu. Un courrier avec remise en main propre a été fait au propriétaire le 3 avril 2023. Ce dernier a été dit (par les squatteurs) mort.

La date limite de réponse à ce courrier était le 4 octobre 2023. Sans réponse, la vacance du bien sera actée en conseil municipal du 9 novembre 2023, la commune pouvant en devenir de fait propriétaire. Avec encore des procédures administratives nécessitant des délais légaux de recours possibles.

**40 rue du Bois Bourdon :** le riverain remarque que tous les ans, c'est lui qui fauche l'herbe sur le terrain situé à côté du parking.

Le fauchage a été fait le 21 juillet.

M. Guéro fait savoir que M. le Maire a demandé aux services techniques que les fossés sur toute la commune soient fauchés afin d'éviter les risques d'incendie.

**Écoulement d'eau au 16 Rue Pierre Curie :** Malgré les recommandés reçus, les riverains constatent que l'eau coule toujours.

L'infraction a été constatée, elle a été suivie de la mise en œuvre de travaux par le riverain concerné. Normalement, l'eau ne s'écoule plus. A vérifier tout de même cet hiver.

**Au fond de la rue Pierre Curie :** quand on quitte la N20, un lierre dépasse sur la voirie et frotte sur les véhicule. Merci de le faire couper.

Cela a été fait le 19 septembre.

**Rue Pierre Curie :** les herbes ne sont pas ramassées, cela bouche les avaloirs. Il faudrait les ramasser.

Cela a été fait le 2 août.

**Rue Pierre Curie :** le panneau jaune « Interdit aux camions » tombe, il faudrait le redresser.

Cela a été fait le 04 juillet.

**Impasse Curie :** le panneau de signalisation d'impasse est tout rouillé, peut-on le changer ?

Le panneau a été nettoyé le 04 juillet.

**Chemin de Marcoussis :** la butte de terre entre la voirie et le fossé empêche l'eau de s'écouler dans le fossé. Il faudrait l'aplanir.

Nous relançons CDEA pour réaliser une campagne de nids de poule sur cet axe ... La ville a déjà réalisé un fossé cette année pour limiter les eaux pluviales. La rue est à moitié sur Arpajon mais aucune action de leur part.

**Rue de Marcoussis** : les trottoirs sont en train d'être réalisés avec le chantier en cours mais une partie, depuis l'impasse des Louvetières jusqu'au bois n'a pas été faite. Des véhicules se garent n'importe où et les enfants sont obligés de se déplacer sur la voirie, c'est dangereux. Le bout de trottoir qui reste à faire sera réalisé d'ici la fin de l'année.

**Bois derrière l'école Simone Veil** : il faudrait débroussailler sur 2 m de large entre le bois et les habitations, pour éviter les incendies.  
Cela a été fait le 21 juillet.

**Camions garés sur la N20 devant les habitations** : la police nationale a été appelée à plusieurs reprises mais ne s'est pas déplacée et ne fait rien. Que faire ?  
La Police municipale les fait régulièrement évacuer mais si cela est en dehors des horaires de service, il faut insister auprès de la police nationale.

**Maison abandonnée au 35, RN20** : les riverains préviennent que la maison est vide depuis 3 mois et déjà plusieurs tentatives d'effraction.  
La Police Municipale patrouille régulièrement pour éviter les squats.

**Maison abandonnée chemin de Marcoussis** : ici également il y a risque de squat.  
La Police Municipale patrouille régulièrement pour éviter les squats.

**Rue des Coqs Vallée** : le sens de circulation est source de nombreux détours quand on habite à la sortie de la rue qui est en sens interdit et qu'on doit effectuer de nombreux déplacements dans la journée du fait de son travail. Est-il possible de mettre en place le double sens de circulation ou un système de « sens interdit sauf aux riverains » ?  
Il est difficile de mettre cette rue en double sens, sachant que de nombreux enfants jouent ou font du vélo dans cette rue.

**Angle rue des Bruyères / rue Pierre Curie** : y aura-t-il un stop ?  
Non.

**Chemin de Marcoussis** : au croisement avec la rue des Folies, le chemin de Marcoussis est prioritaire sur la rue de Marcoussis (priorité à droite) mais ce n'est pas évident. Il serait bien de matérialiser cette priorité à droite sur la rue des Folies.  
Pas d'aménagement prévu. Cette priorité à droite peu doit permettre de ralentir les automobilistes en entrée de ville.

**Rue des Closeaux/rue des Bruyères** : ces rues sont en double sens, il serait bien de le matérialiser pour le rappeler.  
Il n'y a pas d'obligation (code de la route)

**Rue des Grands Jardins :** les déjections canines ne sont pas ramassées par les propriétaires des chiens. Peut-on mettre des sacs à dispositions ?

Nous constatons que cela n'a aucun impact. D'après notre expérience sur la commune, les sacs sont laissés au sol.

**RN20 :** il est demandé le débroussaillage des fossés car c'est dangereux quand on sort, on ne voit rien.

La route concernée est une voie départementale. Nous envoyons cette demande au gestionnaire concerné.

#### 2°/ Questions et échanges des participants du quartier

**Panneau rue des Bruyères :** Le panneau interdisant les camions est de nouveau mal en point, il faudrait le remettre d'aplomb et remplacer la barre métallique.

[Demande transmise aux Services techniques.](#)

**Rue des Grands Jardins :**

- Peut-on verbaliser car certains ne respectent pas le stop et d'autres prennent en sens interdit et roulent vite.  
[Demande transmise à la Police municipale.](#)
- Voir si un aménagement est envisageable pour limiter ces infractions.  
[Demande transmise aux Services techniques.](#)
- **Lampadaires :** il manque un globe et tout le mécanisme sur le 2e poteau à l'entrée de la rue et il y a un lampadaire défaillant au fond de la rue, vers la rue du Bois Bourdon.  
[Demande transmise aux Services techniques.](#)

**Rue des Bruyères :** il y a un panneau rond et un panneau carré, que signifie le panneau carré ? Peut-on voir si on peut mettre un miroir et voir comment le mettre dans ce carrefour.

[Demande transmise aux Services techniques.](#)

**Rochers dans la rue des Bruyères :** il y a eu un aménagement pour chaque emplacement de stationnement. Quand seront-ils enlevés car c'est difficile de se garer, ça peut faire de la casse pour les automobiles.

[Demande transmise aux Services techniques.](#)

**Rue des Bruyères :** il y aurait eu un manque d'informations sur les travaux, l'état d'avancement. Durant la réunion publique, il n'y avait pas de communication sur les dates concernant l'avancement des travaux. Enfin, il serait bien d'avertir pas uniquement les riverains de la rue mais tout le quartier car beaucoup de gens circulent dans ces rues.

[Lors des prochains travaux, nous verrons avec les services techniques pour avoir l'état d'avancement des travaux et des déviations en temps et en heure pour prévenir au mieux les gens.](#)

**Rue de Marcoussis** : peut-on relancer pour l'élagage des branches sur le côté du bois des militaires ?

[Demande transmise aux Services techniques.](#)

**Rue du Bois Bourdon** : après le 40, attention il n'y a pas eu de nettoyage mais uniquement de l'enrochement. Merci de débroussailler.

[Demande transmise aux Services techniques.](#)

**Rue Pierre Curie** : attention le lierre n'a pas été coupé.

[Demande transmise aux Services techniques.](#)

**Ecole Simone Veil** : il y a des rumeurs de projet d'agrandissement. Qu'en est-il ? Est-ce qu'il y a un projet de point de fraîcheur dans la cour ?

[Il n'y a pas de projet d'agrandissement. Cette école a été « calibrée » pour accueillir tous les enfants du quartier en âge d'être scolarisés.](#)

[En revanche, il y a un projet global de végétalisation des cours de récréation avec des pôles fraîcheur grâce à la plantation d'arbres.](#)

**Rue du Bois des Fosses** : merci de tondre l'herbe sur le trottoir, on ne peut pas marcher dessus. De plus, il y a de la terre sur les trottoirs, du coup on ne peut pas passer en poussette, il faut marcher sur la route. Il faudrait nettoyer s'il vous plaît.

[Demande transmise aux Services techniques.](#)

**La voie privée après le cabinet pédiatrique** : cette rue a toujours été un chemin privé. Est-ce qu'elle sera rétrocédée à la commune ? Est-ce que cela passera en conseil municipal et quand ?

[Les riverains ont été informés par e-mail le 16 octobre qu'il n'y aura pas de rétrocession de ce chemin à la commune.](#)

**Terrain au fond de la rue Pierre Curie, cet espace vert en bord de la RN20** : les habitants expliquent que l'on devait avoir un bel espace vert et ce n'est pas terrible. L'eau passe et on va encore avoir des inondations. Il y a un petit passage piétonnier qui ne sert à rien et l'eau passera en cas de fortes pluies dans ma propriété et inondations encore.

La demande sera envoyée aux Services techniques.

**RN20, près de Roc'Eclerc** : même problème d'inondations dès qu'il y a de fortes pluies. La buse est trop petite donc l'eau déborde. Les équipements sont sous-dimensionnés. Les avaloirs doivent être retravaillés car ils sont toujours bouchés.

On se bat avec le Département pour qu'ils agissent. Par ailleurs, une étude est en cours avec Cœur d'Essonne Agglomération pour mieux comprendre la circulation des eaux de pluie lors d'orage.

**Est-ce qu'il y a un city stade prévu pour les jeunes ?**

La question sera posée dans un premier temps au service urbanisme au regard de la révision du PLU.

**PROCHAINE REUNION :**